

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 0043383

83638

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03075 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL R HARFI Mohamed

Date de naissance : 01.07.1951

Adresse : 53 RUE LETITION N 15 VAL FLEURI

CASA BLANCA

Tél. : 0661429634 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/07/2021

Nom et prénom du malade : Ben mousset Aïne Age: 61 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Scl Oripodal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA/ Sidi Rahel Le : 31/07/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/07/2011	C		100%	

## ~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>El MARTIN</i> Docien Al al-Nassim El Badi Sidi Rahaif Chabat Tel: 032-96 90 08 INPE 062045018 Pharmacie Nassim El Badi	29/07/2021	620,60

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

The diagram illustrates a dental arch, likely a maxillary (upper) arch, viewed from a front-on perspective. The teeth are arranged in two rows: upper and lower. Each tooth is assigned a number from 1 to 8, representing specific dental landmarks or points of interest. The numbers are distributed as follows: upper arch teeth 1 through 8; lower arch teeth 8 through 1; upper arch teeth 8 through 1; and lower arch teeth 1 through 8. A vertical arrow labeled 'H' at the top indicates the direction of the dental arch, and a horizontal arrow labeled 'D' on the left and 'G' on the right indicates the direction of the dental arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Sidi Rahal, le : 31/07/2021 سيدى رحال في :

Re

Bennoufia a

Ria a

79,70

Ria a

500 mg

29,70

PPV 79,70 H 79  
PER 1/1/23  
LOT JS 287

1-

1 CT 100 mg x 2  
Cardio aspirine

El HARTI Badr  
Pharmacie  
Souscriture en 1/2/2021  
El Bahr Sot 40000 Chadi  
Tunisie 0522 96 90 15  
1405 06 2045018  
Lotto Nassim El Bahr

Cardio aspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Cardio aspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
Barcode: 6 118001 090280

27,70 x 2

56,30

D-cure amp

10ml / reconst

PPV: 56,30 DH  
LOT: 21A050  
EXP: 01/2023

Docteur MAT  
Médecine  
Sidi Rahal, le : 31/07/2021

سيدى رحال الشاطئ، تجزئة نسيم البحر، درج 2 الشقة 1 الطابق الأول، سيدى رحال

Sidi Rahal Plage, Lotissement Nassim El Bahr, Escalier 2, Appt 1, 1er Etage - Sidi Rahal

Tél / Fax : 05 22 96 90 15 - GSM : 06 61 51 96 05 - Email : mataouinadia@hotmail.fr

79.00  
4- April 2013

Lot:  
À consommer  
avant le:  
PPC: 79,00 DH

15 ~~20~~ st coins)

15.30x2

6

MFC ranks well

MF C 0005

149.00

6-

Zinc Phasler

PPV 150H30  
EXP 01/2024  
LOT 0005

PPU 150ML  
EXP 11/2023  
LOT DND41 10

$$15.80 \times 2$$

7

*Zim*  
ICK  
*MART Badr*  
*en / Zimmre*  
*Bahr Soi Rahal Chattha*  
296908  
045018  
*sim El Bah*

**PPV15D80  
PER10/22  
LOT12259**

139.00

3-

Tnero 21  
1916m

LOT M0467  
PER 01/2023  
PPV: 139,00 DH

620.60

**Docteur MATAOUI Nadia**  
Médecine Générale  
Sidi Ramdani - Bât. 101 - 1000 Casablanca - Maroc - Tél: 0522 21 80 00 - Fax: 0522 21 80 05